

Image not found or type unknown



Degats pendant la construction

Par **kikimus21**, le **26/05/2009** à **10:00**

Bonjour ,rnle constructeur de ma maison a fait des degats sur un trottoir d'acces de mon terrain (le trottoir fait partie de la copropriété du lotissement) .rne lotisseur m'a envoyé un devis pour reparation environ 7000 euros ,rnj'ai transmis le devis au constructeur il a pas l'air motivé , et je suis pas certain qu il va payé ,rnqui doit payé ? j'ai l'assurance dommage ouvrage est-ce sufisant pour couvrir les degats ?rnmerci pour vos reponses rncordialement